

Communiqué

Pour publication immédiate

Le 6 février 1997

La ministre de l'Éducation rejette la demande des présidents des Conseils d'administration des universités d'abolir la sécurité d'emploi des professeurs et des employés

Dans une lettre qu'elle vient de faire parvenir au président de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), M. Roch Denis, la ministre de l'Éducation, Madame Pauline Marois déclare que le gouvernement n'a pas l'intention de remettre en cause la sécurité d'emploi des professeurs et des autres personnels des universités.

Cette prise de position fait suite à la publication d'une lettre confidentielle que sept présidents des Conseils d'administration d'universités québécoises avaient adressée, le 8 novembre dernier, au Premier Ministre, M. Lucien Bouchard, lui suggérant d'amender le Code du travail de façon à permettre que la sécurité d'emploi puisse être retirée aux professeurs et aux employés de soutien qui travaillent dans des facultés ou des départements universitaires qui seraient fermés par suite de mesures de rationalisation. La ministre de l'Éducation indique par son refus de cette recommandation que le gouvernement ne compte pas recourir à l'abolition de la sécurité d'emploi comme mesure de réduction des coûts en milieu universitaire. C'est par le processus de négociation, écrite, que le gouvernement compte atteindre ces objectifs budgétaires.

Le président de la FQPPU, M. Roch Denis, déclare qu'il se réjouit de la prise de position de la ministre de l'Éducation en faveur du respect de la sécurité d'emploi et des droits des personnels. *"Ceux-ci, souligne M. Denis, subissent déjà l'effet des compressions budgétaires sur leurs conditions de travail. Ce n'est pas en niant leurs droits et en mettant en place "un système d'insécurité d'emploi permanente" comme le voudraient les hommes d'affaires qui siègent à la présidence des Conseils des universités que le réseau universitaire québécois poursuivra son développement et que la qualité de la formation de nos étudiants s'en trouvera améliorée"*, conclut le président de la FQPPU.

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) regroupe 18 syndicats comptant eux-mêmes 8 000 professeurs dans tous les établissements universitaires du Québec.

-30-

Pour information :

Secrétariat de la FQPPU tél. : (514) 843-5953 télécopieur : (514) 843-6928